COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS AB2I

49 rue du Leinster
44240 Chapelle-Sur-Erdre

CERTIFIÉ CONFORME PAR LA PRÉSIDENTE
2FC - Fabien CHEVALLIER

Fabien CHEVALLIER

Certifié par yousign

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 187	15 187		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433	1 433		
Autres immobilisations corporelles	111 196	71 771	39 424	16 313
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 200		4 200	4 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**132 016**	**88 391**	**43 624**	**20 513**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	810 457		810 457	1 632 789
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	916 324	10 904	905 420	906 998
Autres créances	145 993		145 993	68 109
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 738 704		3 738 704	1 343 395
Disponibilités	683 067		683 067	4 261 998
Charges constatées d'avance (3)	3 079		3 079	2 956
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 297 623**	**10 904**	**6 286 719**	**8 216 245**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 429 639**	**99 295**	**6 330 343**	**8 236 758**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	72 000	72 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 200	7 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	104	
Autres réserves	1 233 376	1 256 132
Report à nouveau		543
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**577 746**	**826 804**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 890 426**	**2 162 680**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	15 000	13 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**15 000**	**13 500**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		294
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 672 179	2 152 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 246 738	1 290 097
Dettes fiscales et sociales	393 669	246 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 468	4 723
Produits constatés d'avance	1 106 863	2 366 325
TOTAL DETTES	**4 424 918**	**6 060 578**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**6 330 343**	**8 236 758**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 424 918	6 060 578
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		294
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB2I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 330 343 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 577 746 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 5 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 187			15 187
Immobilisations incorporelles	**15 187**			**15 187**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433			1 433
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 029			31 029
- Matériel de transport	3 964	30 922		34 886
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 857	1 893	3 470	45 280
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**83 283**	**32 815**	**3 470**	**112 629**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 200			4 200
Immobilisations financières	**4 200**			**4 200**
ACTIF IMMOBILISE	**102 671**	**32 815**	**3 470**	**132 016**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 187			15 187
Immobilisations incorporelles	**15 187**			**15 187**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433			1 433
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 763	3 049		26 812
- Matériel de transport	1 985	2 039		4 024
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 790	3 711	2 565	40 936
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**66 971**	**8 799**	**2 565**	**73 204**
ACTIF IMMOBILISE	**82 158**	**8 799**	**2 565**	**88 391**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les travaux en cours ont été valorisés au prix de revient. La marge prévisionnelle a été incorporée aux travaux en cours au prorata de l'avancement du chantier.
Parallèlement, les situations de travaux des chantiers non terminés ont été retirées des ventes et figurent au passif en produits constatés d'avance.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 069 595 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 200		4 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	916 324	916 324	
Autres	145 993	145 993	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 079	3 079	
Total	**1 069 595**	**1 065 395**	**4 200**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoir a recevoir	216
Etat produits a recevoir	1 298
Produits a recevoir	1 523
Total	**3 037**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 72 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 144,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	500			500
TOTAL	**500**			**500**

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/04/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	543
Résultat de l'exercice précédent	826 804
Prélèvements sur les réserves	23 300
Total des origines	**850 647**
Affectations aux réserves	647
Distributions	850 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**850 647**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	72 000				72 000
Réserve légale	7 200				7 200
Réserves générales	1 256 132	-22 756	543	23 300	1 233 376
Réserves réglementées		104	104		104
Report à Nouveau	543			543	
Résultat de l'exercice	826 804	-826 804	577 746	826 804	577 746
Dividendes		*850 000*			
Total Capitaux Propres	**2 162 680**	**543**	**578 393**	**850 647**	**1 890 426**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	13 500	1 500			15 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**13 500**	**1 500**			**15 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 500			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 424 918 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 672 179	1 672 179		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 246 738	1 246 738		
Dettes fiscales et sociales	393 669	393 669		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 468	5 468		
Produits constatés d'avance	1 106 863	1 106 863		
Total	**4 424 918**	**4 424 918**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 672 179			

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	366 526
Personnel charges à payer	2 000
Organismes - autres charges a payer	1 231
Etat charges a payer	35
Diverses charges a payer	5 468
Total	**375 259**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	3 079		
Total	**3 079**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	1 106 863		
Total	**1 106 863**		

AB2I

Société par actions simplifiée au capital de 72 000 €
Siège social : 49, rue du Leinster - 44240 La Chapelle Sur Erdre
391 576 618 RCS NANTES

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023
PROPOSÉE ET VOTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE LE 25 AVRIL 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023
SOUMISE À L'ASSOCIÉE UNIQUE LE 25 AVRIL 2024

DEUXIÈME DÉCISION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable de **577 745**,**78 €** de l'exercice, de la manière suivante :

- **À l'associée unique**, **la société** « **2FC** », **distribution de dividendes**, à concurrence de 1 200 € pour chacune des 500 actions, soit.....**600 000**,**00 €**

 Prélevés :

 - ✓ Sur le résultat de l'exercice, soit577 745,78 €
 - ✓ Sur le poste « autres réserves », soit22 254,22 €

Le poste « autres réserves » passera ainsi de 1 233 376 € à 1 211 121,78 €.

Après affectation, la situation nette ressortira à 1 290 425,78 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte que les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	-	-	850 000 €
31/12/2021	-	-	800 000 €
31/12/2020	-	-	1 000 000 €

LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT TELLE QUE REPRODUITE CI-DESSUS
A ÉTÉ ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE LE 25 AVRIL 2024

CERTIFIÉ CONFORME PAR LA PRÉSIDENTE
2FC - Fabien CHEVALLIER

Fabien CHEVALLIER

✓ Certifié par yousign